

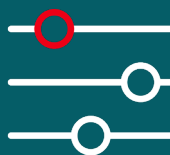


Optez pour **DB SCHENKERcover**
pour couvrir vos marchandises

Vos bénéfices



Rapidité
Indemnisation dès réception
du dossier complet.



Flexibilité
Éligibilité pour toutes expéditions
qu'elles soient ponctuelles ou
contractuelles.



Couverture financière
Basée sur le montant à garantir
indiqué, sans considération des
limites légales.

Choisissez d'expédier en toute sérénité avec DB SCHENKERcover : l'assurance dédiée à vos marchandises transportées.

Qu'est-ce que l'Assurance Ad Valorem ?

Votre pleine satisfaction est notre priorité.

C'est pourquoi nous vous proposons de mettre en place **une garantie maximale sur vos marchandises.**

L'Assurance Ad Valorem permet une **indemnisation basée sur le préjudice subi en cas de dommages et /ou de pertes de marchandises.**

La garantie est mise en place via l'assureur de DB Schenker, AXA XL.

En l'absence de souscription d'une telle assurance, les limites d'indemnisation prévues par la réglementation s'appliqueront.

Montant à garantir	Jusqu'à 500 K€
Garantie marchandises	Assurance Ad Valorem
Montant à garantir / plafond	Jusqu'à 500 K€, selon le montant garanti communiqué par le client (Nous consulter pour toute valeur supérieure)
Couverture	« Tous risques » de pertes et avaries selon standard international "Institute Cargo Clauses A" ICC A (Nous consulter pour toutes précisions)
Marchandises	Toutes les marchandises sauf animaux vivants, végétaux, armes et munitions, matières explosives (Liste non exhaustive - Nous consulter pour toutes précisions)
Régime	Police d'assurance AXA n°DE0045597MA21A
Exclusion	Marchandises non emballées, emballage défectueux ou inadapté, événement non inhérent au transport (Liste non exhaustive - Nous consulter pour toutes précisions)
Tarif	Taux variable selon le mode de transport (maritime ou aérien), la typologie de marchandise transportée et la géographie (Tous frais inclus - minimum facturé 15 €)

